RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 09365
Numéro SIREN : 792 873 580
Nom ou dénomination : AB KASHA IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2023 sous le numéro de dépôt 69655

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
08 SEP. 2023
Sous le N° : 69655

AB KASHA IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 rue de l'Université
75007 PARIS
RCS PARIS 792 873 580

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 9 MAI 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le **31 décembre 2022** s'élevant à **250 567,71 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**250 567,71 euros**
A titre de dividendes aux associés Soit 2 000,00 euros par part	**200 000,00 euros**
Le solde, soit	**50 567,71 euros**

Affecté en totalité au compte **"Autres réserves"** qui passe ainsi d'un solde créditeur de 92 695,80 euros à un solde créditeur de **143 263,51 euros.**

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2022** éligibles mais non soumis à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, s'agissant d'une personne morale, s'élève à **50 000 euros,** et que le montant des revenus distribués éligibles et soumis à l'abattement de 40 % prévu à l'article précité, s'élève à **150 000 euros.**

Le paiement des dividendes sera effectué ***à compter de ce jour.***

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune).

NS

La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
200 000 euros, soit 2 000 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros
Dividendes éligibles mais non soumis à l'abattement de 40%, s'agissant d'une distribution au profit d'une personne morale : 50 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
200 000 euros, soit 2 000 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros
Dividendes éligibles mais non soumis à l'abattement de 40%, s'agissant d'une distribution au profit d'une personne morale : 50 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 MAI 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

COFIMÉ
Expertise comptable

Pour copie
certifiée conforme

HLB COFIME PARIS - 4-6 boulevard Montmartre - 75009 PARIS
Tél. : 01 55 34 74 14 - Fax : 01 55 34 74 10
E-mail : hlbcofime@hlb-cofime.com
www.hlb-groupecofime.com

COMPTES ANNUELS 2022

SARL AB KASHA IMMOBILIER

16 Rue de l'Université

75007 PARIS

Siret : 79287358000015

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	11 488	9 209	2 279	3 670
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	2 889		2 889	2 889
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	10 777	6 464	4 313	6 154
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**25 154**	**15 673**	**9 481**	**12 714**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				2 500
Autres créances	28 819		28 819	3 964
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	411 989		411 989	421 803
Charges constatées d'avance (3)	1 168		1 168	35
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**441 976**		**441 976**	**428 302**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**467 130**	**15 673**	**451 457**	**441 016**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	92 696	2 746
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**250 568**	**289 950**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**344 364**	**293 796**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 308	1 288
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 529	4 526
Dettes fiscales et sociales	102 256	141 406
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**107 093**	**147 220**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**451 457**	**441 016**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	107 093	147 220
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AB KASHA IMMOBILIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 451 457 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 250 568 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 939	2 438		14 377
Immobilisations incorporelles	**11 939**	**2 438**		**14 377**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 580	2 483	1 285	10 777
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**9 580**	**2 483**	**1 285**	**10 777**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**21 519**	**4 920**	**1 285**	**25 154**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 438	2 483		4 920
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**2 438**	**2 483**		**4 920**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 285		1 285
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**1 285**		**1 285**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 380	3 829		9 209
Immobilisations incorporelles	**5 380**	**3 829**		**9 209**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 425	4 324	1 285	6 464
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**3 425**	**4 324**	**1 285**	**6 464**
ACTIF IMMOBILISE	**8 805**	**8 153**	**1 285**	**15 673**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 29 987 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	28 819	28 819	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 168	1 168	
Total	**29 987**	**29 987**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 107 093 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 529	3 529		
Dettes fiscales et sociales	102 256	102 256		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 308	1 308		
Produits constatés d'avance				
Total	**107 093**	**107 093**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 308			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 351 euros.

Charges à payer

	Montant
PROVISION CONGES PAYES	3 445
CHARGES SOCIALES SUR CP	1 391
ORGANISMES SOCIAUX	487
Total	**5 323**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 168		
Total	**1 168**		